

---

# Initiative pour la dynamisation de la philanthropie en Suisse

## Pour une coopération accrue et une meilleure reconnaissance du secteur philanthropique

Résumé



# Extraits choisis du rapport

## Introduction

Conçue et soutenue par la Fondation 1796 des Associés de Lombard Odier Darier Hentsch & Cie, «*l'Initiative pour la dynamisation de la philanthropie en Suisse*» a été initiée à l'automne 2009, sous l'égide d'un Comité de pilotage composé de représentants-clés du secteur philanthropique et avec l'aide de FSG, une organisation internationale de conseil et de recherche à but non lucratif spécialisée dans le domaine de la philanthropie et de la responsabilité sociale.

Cette initiative a vu le jour grâce à la conviction largement partagée qu'il est possible d'accroître l'impact de la philanthropie en Suisse. Le rapport qui en est issu a pour objectif de contribuer au débat et de proposer des mesures qui inciteront donateurs et fondations à se mobiliser pour trouver les moyens et ressources propres à **renforcer et dynamiser le secteur philanthropique suisse**.

S'appuyant sur la revue d'études et d'articles sur le secteur, la consultation d'acteurs et de leaders d'opinion du domaine ainsi qu'une analyse des meilleures pratiques à l'échelle internationale, le rapport dresse un **état des lieux du secteur philanthropique en Suisse** et propose une **série de recommandations concrètes**, afin d'atteindre **deux priorités**: «*Favoriser la coopération*» et «*Asseoir la philanthropie*».

### Définition de la « philanthropie »

Le terme « philanthropie » est en général utilisé pour décrire toute action bénévole d'ordre privé en faveur du bien public. La philanthropie peut revêtir la forme de dons ainsi que d'investissements en temps, argent, savoir-faire, relations et bien d'autres types d'actifs. Dans le cadre de la présente initiative, la philanthropie désigne l'engagement de donateurs privés et institutionnels, c'est-à-dire de mécènes et de fondations donatrices.

L'initiative et le rapport ont bénéficié du concours de leaders d'opinion et d'acteurs du secteur philanthropique suisse, qui ont apporté d'importantes sources de réflexions et d'idées novatrices. Le Comité de pilotage est constitué de :

**Beate ECKHARDT**

Secrétaire générale, *SwissFoundations*

**Philipp EGGER/Pascale VONMONT**

Directeur/Directrice adjointe, *Gebert RüfStiftung*

**Katja GENTINETTA**

Directrice-adjointe et Responsable stratégie/planification, *Avenir Suisse*

**Michel GLAUSER**

Président, *Fondation Leenaards*

**Dominique JAKOB**

Directeur, *Centre pour le droit des fondations de l'Université de Zurich*

**Karin JESTIN**

Secrétaire générale, *Fondation 1796*

**Charles KLEIBER**

Ancien Secrétaire d'Etat à l'Education et à la Recherche

**Thierry LOMBARD**

Président, *Fondation 1796*

**Georg VON SCHNURBEIN**

Directeur, *Centre for Philanthropy Studies (CEPS) de l'Université de Bâle*

## Vision pour la philanthropie en Suisse

La Suisse est issue d'une riche et longue tradition philanthropique, et se place aujourd'hui comme l'un des pays les plus généreux du globe. Toutefois, des pistes d'amélioration sont possibles, dont certaines ont été identifiées par cette étude.

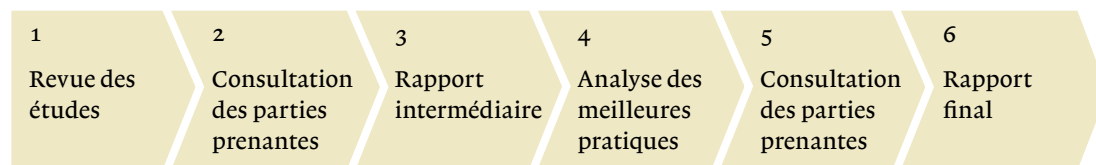
Ce projet a été lancé sans a priori quant aux actions les plus à même de dynamiser le secteur philanthropique suisse. La recherche a été menée à partir de questions très ouvertes de manière à ce que tant l'analyse des données disponibles que l'expérience des personnes consultées contribuent à l'identification des domaines d'action prioritaires.

### Il en résulte l'ambition suivante pour le secteur philanthropique suisse:

- › Que le secteur philanthropique continue à être **fertile et diversifié**, tant par la taille que par le rayonnement de ses acteurs
- › Que les donateurs actuels et mécènes potentiels aient **accès aux informations** à même d'accroître leur impact
- › Que les donateurs et acteurs d'autres secteurs interagissent au sein de réseaux thématiques pour **partager leurs connaissances et travailler de concert** afin d'accroître leur impact
- › Que le secteur philanthropique soit largement **reconnu et sollicité** comme **partenaire-clé** pour la résolution de problématiques

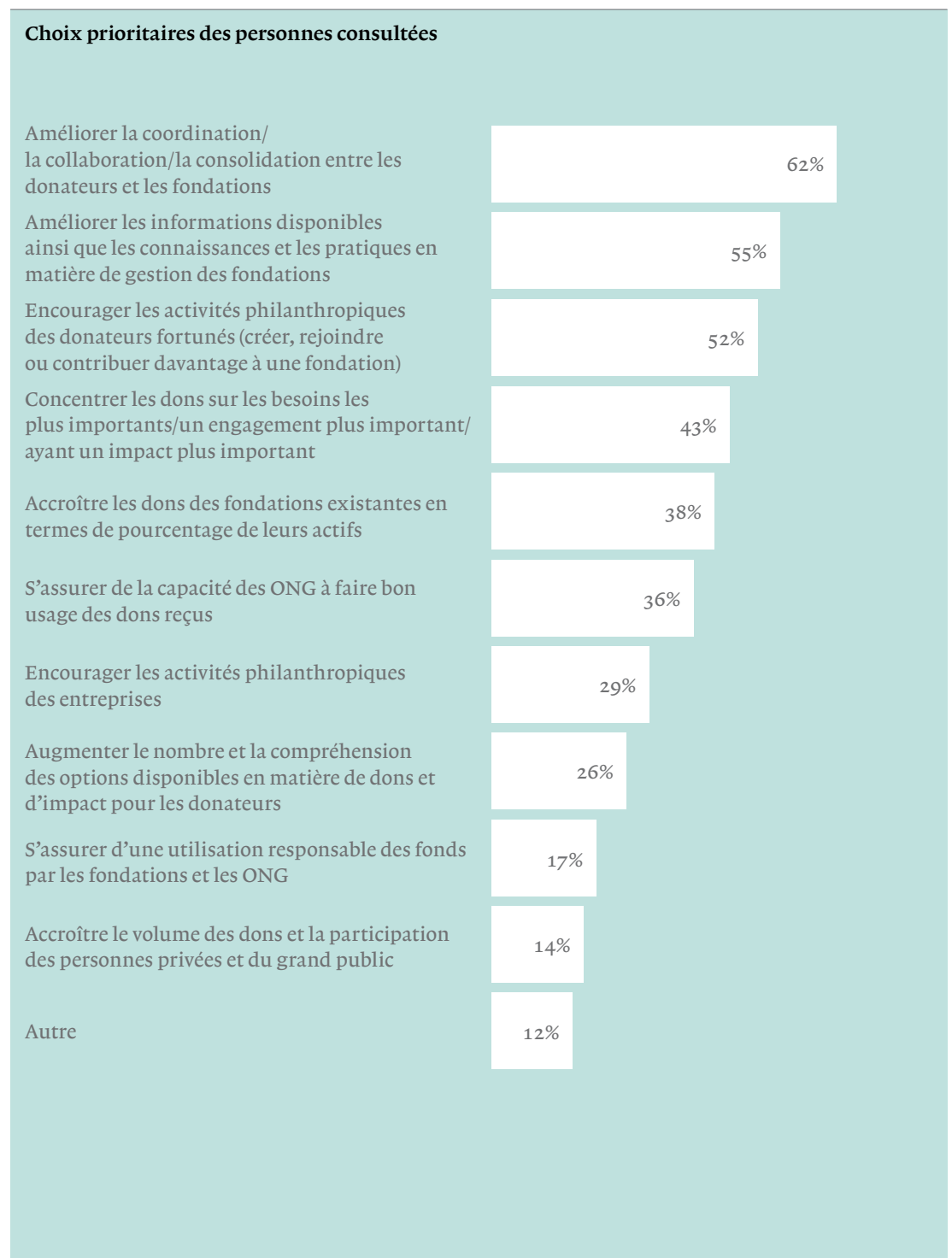
## Processus de l'étude

L'étude a consisté en différentes étapes qui se sont succédé depuis fin 2009, soit la revue d'études et d'articles sur le secteur, la consultation d'acteurs et leaders d'opinion dans le domaine ainsi qu'une analyse des meilleures pratiques à l'échelle internationale.



## Résultats de l'étude

Sur la centaine de personnes sollicitées, les 42 ayant répondu représentent un large spectre de points de vue: donateurs, responsables de fondations et d'organisations à but non lucratif, conseillers et autres acteurs intermédiaires originaires des deux principales régions linguistiques. Les réponses reçues (hors celles des membres du Comité de pilotage) indiquent les choix prioritaires suivants, qui ont ensuite été débattus au sein du Comité de pilotage.



# Priorités

## PRIORITÉ 1 : FAVORISER LA COOPÉRATION

La fragmentation du secteur philanthropique constitue un des défis majeurs relevés par les participants à l'étude parce qu'elle empêche les fondations de réaliser leur plein potentiel. En effet, une plus grande collaboration, coordination et consolidation entre donateurs et fondations ainsi qu'avec d'autres secteurs permettrait d'accroître l'impact de la philanthropie. Une plus grande coopération devrait réduire la fragmentation du secteur philanthropique en encourageant par exemple le recours à des fondations arbitrales (ou autre structure de coopération), plutôt que la création systématique de nouvelles fondations. On distingue **quatre modèles de coopération différents**: **partage des connaissances et apprentissage entre paires**, **financement conjoint ou action conjointe pour des projets spécifiques**, **initiative thématique partagée entre différents secteurs et structures de coopération comme les fondations abritantes**.

---

Une analyse de projets à l'étranger (*disponibles dans l'étude complète, p.29-31*) suggère les pistes suivantes en matière d'**apprentissage mutuel**, d'**initiatives** et de **projets conjoints** :

- › **Valoriser la coopération**: Grantcraft publie des rapports, guides et enquêtes sur l'impact de coopérations entre fondations et autres donateurs dans la résolution des grandes problématiques sociales et offre des conseils sur les façons efficaces de procéder.
- › **Identifier les opportunités**: New Philanthropy Capital publie des analyses mettant en avant les approches et organisations efficaces sur des thématiques données et recense à l'attention des philanthropes des axes d'action pour amplifier leur impact. Vital Signs, au Canada, fournit une évaluation à 360 degrés des besoins de différentes communautés au Canada, qui constitue une source d'information pour les donateurs locaux.
- › **Identifier les partenaires**: des institutions comme le Foundation Center et le European HIV/AIDS Funders Group fournissent des analyses détaillées des flux de financements pour une thématique donnée, ce qui permet aux donateurs d'identifier des partenaires potentiels.
- › **Mobiliser les partenaires**: aux Etats-Unis, une série de plateformes thématiques de donateurs (« Grantmakers in/for ... ») permet à ces derniers de partager leurs connaissances et de s'engager avec des partenaires dans l'élaboration d'une vision commune du changement sur un thème choisi.
- › **Fournir et gérer les ressources**: les organismes comme Network of European Foundations (NEF), Public Interest Projects (PIP) et Assifero sont des plateformes et des prestataires de services qui aident les donateurs à créer et gérer des initiatives conjointes.

---

Exemples pour **favoriser la coopération entre fondations abritantes** (p.32) :

- › **Renforcer le secteur**: l'initiative Bürgerstiftung (IBS) a œuvré pour le développement en Allemagne de la philanthropie locale, jouant un rôle dans le développement de presque toutes les 166 fondations territoriales allemandes.
- › **Former les conseillers**: Community Foundations of Canada a développé un guide en ligne pour former les conseillers financiers sur les mécanismes et les avantages des dons.
- › **Développer les incitations**: des mécanismes de « matching fund » innovants pour encourager la coopération ont été conçus dans l'état du Michigan, parmi lesquelles le Community Foundation for Southeastern Michigan Matching Fund et le Michigan Community Foundation Tax Credit qui mobilise des fonds gouvernementaux.

---

Des exemples d'**efforts déjà déployés en Suisse** pour favoriser la coopération sont disponibles dans l'étude complète (p.34-37).

## PRIORITÉ 2: ASSEOIR LE SECTEUR PHILANTHROPIQUE

Afin d'accroître l'impact social de la philanthropie et d'améliorer sa reconnaissance et sa compréhension, il a paru essentiel aux participants de l'étude d'augmenter la crédibilité et la visibilité de la philanthropie. Pour ce faire, les audiences cibles suivantes ont été considérées: **le grand public, les donateurs existants et potentiels, les citoyens engagés, les médias et les décideurs, dans le pays comme hors des frontières.**

---

Une analyse d'exemples à l'étranger (*disponibles dans l'étude complète, p.42-44*) suggère les pistes suivantes afin d'asseoir la philanthropie auprès des différents publics:

- › **Grand public:** la tournée du Stifterland Bayern a présenté 200 fondations bavaroises lors de 7 expositions à travers la Bavière, attirant plus de 14,000 visiteurs.
- › **Médias/journalistes:** le Prix du journalisme Bosch récompense des articles de journaux qui relatent et encouragent l'engagement civique dans les médias allemands.
- › **Grand public/jeunesse:** la Fondation Sabanci finance « Turkey's Changemakers », une émission de télévision hebdomadaire diffusée sur CNN Turquie qui met en avant des entrepreneurs sociaux.
- › **Décideurs:** Philanthropy Awareness Initiative a conduit six projets de recherche pour comprendre comment les leaders aux Etats-Unis perçoivent le rôle des fondations et comment elles peuvent communiquer leur valeur plus efficacement.
- › **Mécènes actuels ou potentiels:** dans le cadre de l'initiative du gouvernement anglais « Ambassadors for Philanthropy », quatorze figures publiques connues exposent leurs motivations et leurs expériences en philanthropie dans de courtes vidéos diffusées en ligne.
- › **Pairs internationaux:** dans le rapport « Just Change », la Woburn Place Collaborative – un groupe d'environ 20 fondations progressistes au Royaume-Uni – a mis en avant sept études de cas marquants sur la manière dont les fondations peuvent mener un changement systémique.
- › **Administrations publiques et leaders de la société civile:** Philanthropy 3D Project essaie de mettre en lumière le potentiel de la philanthropie parmi des citoyens influents dans les états du centre-ouest des Etats-Unis.

## Plan d'action

Le Comité de pilotage a retenu **8 actions prioritaires** adaptées au contexte actuel et a souligné la nécessité de **définir un mécanisme de financement**.

Mesures spécifiques retenues	Favoriser la coopération	Asseoir le secteur philanthropique
1 Construire une base de données performante de donateurs suisses par thème et faire connaître les tendances et besoins non couverts	●	●
2 Commanditer des études sur les motivations qui incitent les donateurs à créer une fondation ; les moteurs et les défis de la coopération ; le cadre juridique des fondations abritantes	●	●
3 Réaliser une analyse détaillée des besoins sur un thème donné pour nourrir l'action des fondations actives dans ce domaine et démontrer l'importance d'une telle évaluation	●	
4 Développer des outils et ressources pour aider les conseillers en philanthropie à comprendre et promouvoir les avantages des fondations abritantes	●	●
5 Donner vie au Swiss Foundation Code en concevant des outils dynamiques propres à en favoriser l'application et en incitant les membres des Conseils de fondation à devenir des ambassadeurs du secteur	●	●
6 Créer des réseaux thématiques de donateurs, par exemple par région, pour promouvoir le réseautage, l'apprentissage entre pairs et la coopération thématique	●	
7 Doter une association de fondations existante de moyens pour devenir un « incubateur » de coopérations, à même de conseiller et de gérer des initiatives menées en partenariat	●	
8 Lancer une campagne publique de sensibilisation : de la présentation de grands mécènes dans les médias à une tournée nationale de promotion du secteur philanthropique		●
9 Concevoir un mécanisme transversal pour alimenter un fonds dédié au financement de projets et initiatives qui promeuvent le secteur philanthropique dans son ensemble		

## Conclusion

La mise en œuvre des mesures présentées dans ce rapport requiert partenaires, savoir-faire, appropriation, leadership et ressources. L'objectif de ce rapport est de **contribuer au débat** et de proposer des mesures qui inciteront donateurs et fondations à **se mobiliser** pour trouver les moyens et ressources propres à **renforcer et dynamiser le secteur philanthropique suisse**.

### **Les institutions intéressées peuvent dès lors contribuer à ce processus de plusieurs manières:**

- › Proposer des mesures complémentaires s'ajoutant à celles proposées
- › Demander une « fiche-projet » plus détaillée sur ces mesures ou participer à une prochaine réunion sur ce sujet
- › Offrir votre expertise et votre savoir-faire
- › Diffuser ce rapport et les idées qui y sont développées
- › Offrir un soutien financier et proposer de prendre les rênes d'une mesure concrète

## Chiffres et statistiques

### UNE RICHE TRADITION

La Suisse est riche d'une longue tradition philanthropique. L'Inselspital à Berne, fondée en 1354 et toujours active après plus de 650 ans d'existence, est l'une des plus anciennes fondations enregistrées. La législation zurichoise sur les fondations de 1835 puis la législation fédérale de 1907 ont fait de la Suisse l'un des lieux les plus accueillants d'Europe pour les fondations philanthropiques durant la majeure partie du XX<sup>e</sup> siècle.

### DES INITIATIVES RÉCENTES

Au cours des dix dernières années, de nombreux efforts ont été déployés pour permettre au secteur philanthropique suisse de gagner en ampleur et en impact :

- > Les initiatives de proFonds, de SwissFoundations, du Verbandsmanagement Institut (VMI) et de ZEWO
- > La publication du Swiss Foundation Code – le premier du genre en Europe
- > La création du Centre for Philanthropy Studies (CEPS) de l'Université de Bâle
- > Les révisions du droit suisse sur les fondations en 2006 et 2008, ainsi que les réformes en cours inspirées de la motion Luginbühl

### ETAT DES LIEUX

Le manque de données publiques exhaustives concernant les actifs et les activités des fondations suisses ainsi que la tradition du secret bancaire rendent toute estimation difficile. L'étude a cependant permis de relever les éléments suivants :

#### Dons privés

##### «La Suisse compte parmi les nations les plus généreuses d'Europe»

- > Sans compter les impôts ecclésiastiques, les dons privés au sein de la Confédération s'élèvent à environ 1,2% du revenu disponible annuel, soit plus qu'au Royaume-Uni ou aux Pays-Bas
- > Plus de deux tiers des ménages font régulièrement des dons et donnent près de quatre fois plus que leurs voisins allemands et français

##### «La Suisse peut encore progresser en matière d'implication des grandes fortunes (HNWI)»

- > L'indicateur approximatif comparant les actifs des fondations aux actifs totaux détenus par les HNWI révèle un potentiel d'augmentation des dons des résidents suisses les plus riches: au Royaume-Uni, le total des actifs dont disposent les fondations représente un sixième du total des actifs sous gestion des HNWI; en Suisse, ce ratio n'atteint que 1 à 2%
- > La promotion de l'engagement philanthropique auprès de personnes fortunées est, selon plus de la moitié des participants à l'enquête, le troisième objectif prioritaire

## Fondations

### «Les fondations représentent une grande part des contributions philanthropiques en Suisse»

- › Le montant total des actifs des fondations en Suisse est estimé entre 30 et 80 milliards de francs suisses – soit le double, proportionnellement au nombre d’habitants, du montant total des actifs de fondations recensées en Angleterre et au Pays de Galles, et près du triple de ce même total en Allemagne
- › On estime à 1 à 2 milliards de francs suisses le montant des dons et dépenses opérationnelles de ces fondations, soit entre 2 et 3% de leurs actifs
- › La moitié des fondations enregistrées au niveau fédéral effectuent des dons à l’étranger mais ces derniers ne représentent que 15% de l’ensemble des actifs de fondations
- › Plusieurs études et sources font état des thématiques sur lesquelles les fondations sont engagées : ~40% des fondations financent des problématiques sociales, ~35% l’éducation, la science et la recherche, ~25% la culture et ~20% la santé. Il n’existe cependant pas de données complètes sur le montant annuel des dons par thème ou problématique

## Structure du secteur des fondations

### «La plupart des fondations en Suisse sont de petite taille mais elles sont diverses et leur nombre ne cesse de croître»

- › On compte plus de 12’000 fondations en Suisse, soit une fondation pour 650 résidents suisses, contre 3’000 aux Etats-Unis et 5’000 en Allemagne
- › Environ 3’000 sont opérationnelles et 3’000 inactives. Au moins 6’000 sont distributives
- › Environ 3’000 fondations sont enregistrées au niveau fédéral, et leur nombre s’accroît plus rapidement que celui des fondations enregistrées au niveau cantonal (6% contre 2% en taux annualisé)
- › Près de 36% des fondations débutent avec moins de CHF 1 million d’actifs et un sixième d’entre elles avec moins de CHF 250’000
- › La plupart des fondations ne grandissent pas : au moins 50% des fondations disposent de moins de CHF 2 millions d’actifs

## Cadre légal

### «Le cadre juridique offert aux fondations en Suisse est relativement avantageux.»

- › La procédure de création d’une fondation est simple: il suffit d’établir un document de constitution indiquant un but défini (qui n’est pas forcément d’intérêt public) et de s’enregistrer auprès du registre du commerce. Le capital minimum requis s’élève à CHF 50’000 au niveau fédéral et CHF 10’000 au niveau cantonal. Il ressort cependant de l’étude que cette facilité constitue plutôt un handicap dans la mesure où elle contribue à la fragmentation du secteur philanthropique et empêche les fondations de réaliser leur plein potentiel
- › La Suisse compte parmi les rares pays en Europe qui autorisent – sous certaines conditions – les fondations à modifier leur but après avoir été établies
- › Seules les grandes fondations sont tenues de fournir un audit exhaustif et les exigences de divulgation d’information sont minimales
- › Les autorités disposent d’un pouvoir d’intervention limité et semblent hésiter à sanctionner les fondations inactives, ainsi que le prévoit la législation actuelle

**FONDATION1796**  
LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH

[www.fondation1796.org/initiative](http://www.fondation1796.org/initiative)